Etablissement Public
LOIRE

Rapport d'Activités 2007

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Ardèche • Allier • Cher • Creuse • Haute-Loire • Haute-Vienne • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Nièvre • Maine-et-Loire • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Joué-Lès-Tours • Clermont Communauté • Limoges • Montluçon • Communauté Urbaine de Nantes • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Indre-et-Loire • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

sommaire

Ce compte rendu constitué d'un document principal et d'un document annexe a un double objet :

- en application de l'article 12-4 des statuts de l'Etablissement, de rendre compte de la situation de l'Etablissement, de son activité et du financement des différents projets. Il précise également l'état d'exécution des délibérations du Comité Syndical et la situation financière de l'Etablissement.
- en anticipation des conventions de mise en œuvre du plan Loire 2007-2013, signées en 2008 avec les Régions membres de l'Etablissement, de rendre compte au niveau régional des actions spécifiques de l'Etablissement, en faisant apparaître notamment l'état des réalisations en dépenses et recettes.

EDITO DU PRESIDENT

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2007

Chapitre 1 - OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT

Présentation de l'Etablissement
Objectifs et missions

Chapitre 2 - PRINCIPALES ACTIONS DE L'ETABLISSEMENT EN 2007

Actions effectuées dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007/2013

■ À L'ÉCHELLE DU BASSIN

Prévention des inondations
Recherche, Données, Information
Ouvrages domaniaux et sécurité civile
Eau, Espaces, Espèces
Mise en valeur du patrimoine

■ AU NIVEAU RÉGIONAL

Démarche concertée pour le val de Bréhémont
Etude de cohérence sur le bassin de la Maine
Etude de ralentissement dynamique des crues en Haute-Loire

Exploitation – Gestion des crues et des étiages

Gestion des crues et des étiages
Exploitation de Naussac et Villerest
Redevance pour service rendu

Actions territoriales de l'Etablissement

SAGE Cher amont
SAGE Cher aval
SAGE Allier aval
SAGE Loir
Domaine Public Fluvial du Cher

Chapitre 3 - AUTRES ACTIONS DE L'ETABLISSEMENT EN 2007

Gestion du patrimoine foncier de l'Etablissement
Actions de communication
Actions internationales

édito

Ce compte rendu annuel d'activités, témoigne une fois de plus du volume d'activités des élus et des services de notre Etablissement en faveur de nos territoires, dans les domaines de la prévention des inondations, de la gestion équilibrée de la ressource en eau et de la mise en valeur du patrimoine ligérien.

L'année 2007 a vu se confirmer les évolutions annoncées en 2006 dans la mise en oeuvre du plan Loire grandeur nature 2007-2013 avec :

- la clarification du rôle des acteurs et des missions de l'Etablissement, désormais animateur de deux plateformes importantes : Prévention des inondations et Recherche/Données/Information,
- la mise en place de la redevance pour service rendu permettant désormais de financer la majeure partie de l'exploitation des ouvrages de Naussac et Villerest en réduisant ainsi les crédits appelés auprès des collectivités membres,
- l'engagement volontariste de l'Etablissement dans le Programme Opérationnel Loire co-financé par l'Union européenne, notamment dans le cadre de la démarche industrielle de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques.

J'ai souhaité que ce rapport 2007 soit à la fois plus synthétique, en se concentrant sur le résultat de nos actions, et plus détaillé, en présentant dans un document annexe le maximum d'informations sur l'utilisation de nos ressources humaines et financières, à l'échelle du bassin et régionale.

L'audit financier et organisationnel, engagé sur proposition des services au printemps 2008, contribuera, j'en suis sûr, à restituer encore mieux nos travaux l'année prochaine.

Je vous souhaite une bonne lecture, en restant en votre disposition ainsi que les services de l'Etablissement, pour toutes précisions à ce sujet.

8 juin 2008,

Le Président, Jean GERMAIN

faits marquants 2007

20 juin

1er **rendez-vous** annuel entre la communauté **scientifique** et les **gestionnaires ligériens**

l'Europe s'engage dans le bassin de la Loire

28 septembre

Approbation officielle par la commission **européenne** du **Programme Opérationnel** (PO) plurirégional FEDER **Loire**

2 juillet

Signature par le Président de l'Etablissement du **Contrat de Projets** Interrégional (CPIER) **Loire 2007-2013** avec le Préfet de bassin et le directeur général de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Effacement du barrage du **Fatou** en Haute-Loire

19 septembre

Installation du **Conseil Scientifique** du plan Loire 2007-2013,

Transfert pour l'**euro symbolique** aux collectivités riveraines d'une partie du **foncier** acquis par l'Etablissement sur les sites de **Chambonchard** et **Serre de la Fare**

objectifs & missions de l'Etablissement

CHAPITRE I

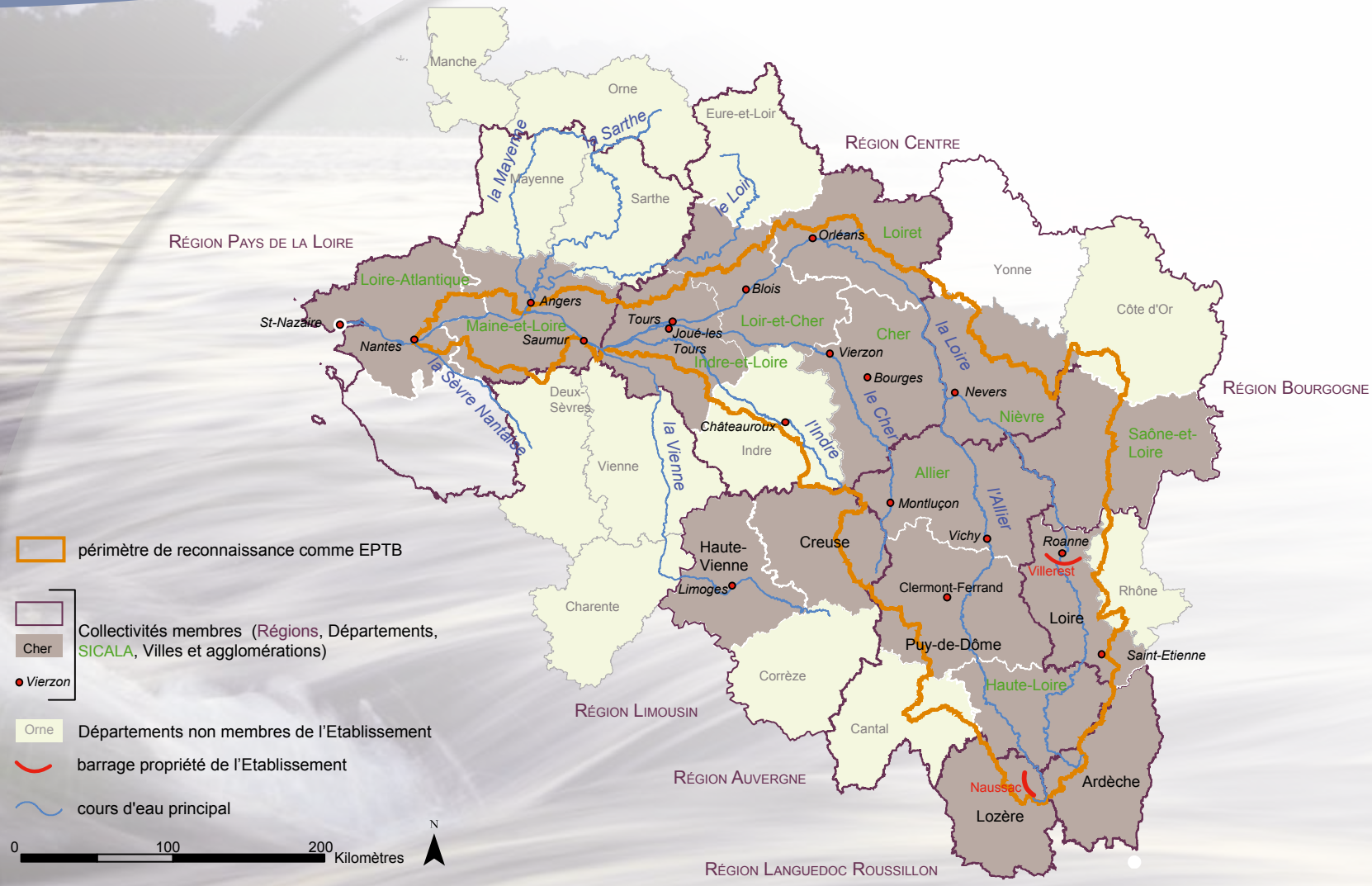

Présentation de l'Etablissement

L'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses affluents, dénommé Etablissement Public Loire, a été créé par arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation du 22 novembre 1983, succédant ainsi à l'Institution Interdépartementale pour la protection des vals de Loire contre les inondations dont il a notamment hérité du barrage de Villerest.

Il présente le statut juridique de syndicat mixte et est actuellement constitué de 50 collectivités et groupements de collectivités :

- 6 Régions
- 16 Départements
- 18 Villes et Agglomérations
- 10 Syndicats Intercommunaux Départementaux (SICALA)

50 collectivités et groupements de collectivités membres

Régions	Villes et Agglos	SICALA
Auvergne	Angers	Allier
Bourgogne	Blois	Cher
Centre	Bourges	Indre-et-Loire
Languedoc-Roussillon	Châteauroux	Loir-et-Cher
Limousin	Joué-Les-Tours	Haute-Loire
Pays de la Loire	Clermont Communauté	Loire-Atlantique
	Limoges	Loiret
Départements	Montluçon	Maine-et-Loire
	Cté Urbaine de Nantes	Nièvre
Allier	Nevers	Saône-et-Loire
Ardèche	Orléans	
Cher	St-Etienne Métropole	
Creuse	Saint-Nazaire	
Haute-Loire	Le Grand Roanne	
Haute-Vienne	Saumur	
Indre-et-Loire	Tours	
Loir-et-Cher	Vichy	
Loire	Vierzon	
Loire-Atlantique		
Loiret		
Lozère		
Nièvre		
Maine-et-Loire		
Puy-de-Dôme		
Saône-et-Loire		

Celles-ci délèguent 73 élus au total au sein de son assemblée plénière, le Comité Syndical.

L'Etablissement a été reconnu comme Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) en application de la loi Risques du 30 juillet 2003 sur une aire de 65.160 km² par arrêté préfectoral du 13 juillet 2006. Le périmètre d'intervention de l'Etablissement en tant qu'EPTB est ainsi constitué par l'ensemble du bassin hydrographique de la Loire à l'amont de Nantes, à l'exclusion des bassins versants de l'Erdre, de la Maine, de la Sèvre Nantaise, du Thouet et de la Vienne.

Objectifs et Missions de l'Etablissement

L'Etablissement Public Loire est un outil à l'échelle du bassin de la Loire qui a pour rôle de promouvoir une action globale et solidaire des collectivités ligériennes par la réalisation, le financement ou le pilotage d'actions d'aménagement, de gestion équilibrée des eaux, et de développement économique.

En application du principe de subsidiarité, il est fondé à intervenir, dès lors que ses collectivités membres ne peuvent le faire directement ou lui demandent de le faire, dans le respect de leurs propres compétences.

Sa vocation est de concilier les intérêts des collectivités et des usagers des différents territoires et de prendre en compte les objectifs de réduction de la vulnérabilité du territoire et de mise en valeur durable du patrimoine naturel et humain.

Ces rôle et vocation conduisent l'Etablissement, en concertation étroite avec ses collectivités membres :

- à contribuer à assurer la cohérence des actions réalisées,
- à animer un réseau d'acteurs ligériens,
- à assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations présentant un intérêt de bassin ou un caractère interrégional ou interdépartemental.

Ses missions s'exercent actuellement dans 3 principaux domaines :

- le plan Loire grandeur nature, dont il est l'un des principaux acteurs à l'échelle du bassin,
- l'exploitation des ressources en eau stratégiques de Naussac et Villerest,
- l'appui à l'élaboration de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, à la demande de Commissions Locales de l'Eau.

principales actions de l'Etablissement en 2007

CHAPITRE 2

Actions effectuées a l'echelle du bassin dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007-2013

La mise au point des missions de l'Etablissement dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007-2013 aura été une des priorités de l'année 2007. Celles-ci, adoptées par le Comité Syndical de l'Etablissement du 4 juillet 2007, s'inscrivent dans le triple contexte (documents téléchargeables sur le site www.plan-loire.fr) :

- du document cadre stratégique adopté par l'ensemble des partenaires fin 2006,
- du Contrat de Projets Interrégional Loire grandeur nature signé par l'Etat, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Régions du bassin et l'Etablissement,
- du Programme Opérationnel plurirégional Loire adopté le 28 septembre 2007 par la Commission européenne.

La concertation effectuée dans le cadre de la préparation de la 3ème phase du plan Loire a montré l'intérêt de prévoir des plates-formes d'actions cohérentes avec des instances clairement identifiées.

5 plate-formes ont été prévues ainsi qu'un développement territorial spécifique pour l'estuaire. L'Etablissement s'est vu confier l'animation, à l'échelle du bassin, des 2 plates-formes Prévention des inondations et Recherche/Données/Information.

Quelques actions marquantes réalisées dans ce cadre sont présentées ci-après.

Réalisations de la plateforme prévention des inondations

Déploiement de la démarche «industrielle» de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire

Les actions de l'Etablissement à l'échelle du bassin se sont concentrées sur :

- **la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques,**
- **l'appui des communes à la préparation de la gestion de la crise.**

L'attention particulière portée par l'Etablissement aux activités économiques dans le cadre de cette démarche est à rattacher à la fois :

- au poids des activités économiques (supérieur à 50 %) dans l'évaluation des dommages potentiels en cas de crue catastrophique sur le bassin de la Loire,
- à la Directive européenne du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dont l'article premier précise qu'elle a pour objet « *d'établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, qui vise à réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associées aux inondations dans la Communauté* »
- au Programme Opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, dont l'axe prioritaire vise précisément à « *renforcer la compétitivité ligérienne par la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques du bassin de la Loire* ».

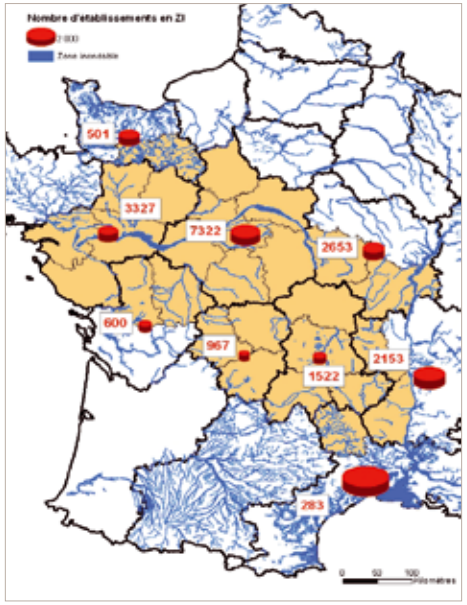

Concernant les initiatives prises préalablement au déploiement de cette démarche, on indiquera la tenue en 2007 de deux réunions d'information et d'échanges à caractère technique (le 1er février et le 4 décembre), à l'attention notamment des collectivités, des consulaires et des assureurs du bassin. Ces réunions ont réuni chacune plus d'une soixantaine de participants.

Il a été produit à cette occasion, deux documents de référence :

- Rapport de synthèse sur l'analyse des expériences relatives à la réduction de la vulnérabilité aux inondations des entreprises. Ce document, réalisé en exécution de la convention de subvention 2007 entre l'Etablissement et le Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI), présente un état de l'art des données sur les dommages aux entreprises liés aux crues, une analyse forces/faiblesses des démarches de réduction de la vulnérabilité et une analyse des cahiers des charges correspondants.
- Analyse statistique de l'exposition des établissements riverains de la Loire et de ses affluents. Sur la base d'analyses spatiales à partir d'une carte des entreprises et une carte d'aléa, ce document, produit en association avec la Mission Risques Naturels des assureurs, fournit des indications utiles sur d'une part, des résultats consolidés par Région, d'autre part, des résultats par Département « touché ». Cela, en termes de nombre d'établissements, de nature d'activité, d'effectif et de chiffre d'affaires.

Enfin, la fin d'année 2007 aura été l'occasion de mobiliser l'assistance technique nécessaire à la préparation des premiers appels d'offres ouvrant la voie au déploiement de la démarche «industrielle» en 2008.

Appui aux communes du bassin de la Loire pour l'élaboration de leurs plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM)

L'année 2007 a connu une évolution de la politique d'appui de l'Etablissement aux communes du bassin de la Loire pour la réalisation de leurs PCS et DICRIM. En effet, face à la forte demande des collectivités, l'Etablissement s'est doté d'un deuxième technicien supérieur territorial chargé de cette mission, ce qui lui permet de disposer désormais d'un binôme de techniciens pour cette mission et de refonder sa stratégie d'aide aux communes.

Si celle-ci s'apparentait jusqu'à présent à une aide ponctuelle et financière, elle s'est orientée en 2007 vers une politique d'appui groupé aux communes. Cela permet, sous la forme d'ateliers de travail, de regrouper plusieurs communes voisines, aux caractéristiques hydrauliques semblables, au sein d'une démarche collective et solidaire favorisant la mutualisation des besoins et des moyens.

Ainsi, en 2007, plusieurs groupes de travail se sont constitués sur le bassin de la Loire :

- un groupe sur le val de Bréhémont et la confluence Indre-Loire, comprenant dix communes, a débuté en novembre 2007,
- un groupe de 23 communes de Saône-et-Loire a quant à lui débuté en décembre 2007. Il permettra, à son terme, l'élaboration de tous les PCS des communes ligériennes de ce Département.

D'autres groupes étaient en instance de création dont un sur le val d'Orléans Amont, un autre sur l'Indre médiane, et enfin un sur l'agglomération de Blois.

Au-delà de cet appui technique, le soutien financier pour la réalisation des PCS et DICRIM s'est poursuivi avec des subventions allouées à plusieurs communes du bassin : les Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), Bou, Saint-Jean-le-Blanc, Olivet, Poilly-les-Gien, Sandillon, Beaugency, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Chécy, Vienne-en-Val, Saint-Brisson-sur-Loire, Dampierre-en-Burly, Briare, Nevoy, Saint-Martin-sur-Ocre et Darvoy (Loiret), Saint-Pierre-des-Corps et la Ville-aux-Dames (Indre-et-Loire), mais aussi des subventions aux SICALA du Maine-et-Loire et du Cher pour leur appui à la réalisation de DICRIM et PCS.

Plusieurs présentations des actions d'appui technique et financier de l'Etablissement, ainsi que du logiciel OSIRIS-Inondation ont été effectuées, notamment lors des réunions de plusieurs SICALA du bassin de la Loire.

Le nouveau marché de diffusion du logiciel d'aide à la gestion de crise et d'aide à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde, OSIRIS-Inondation, a permis à l'Etablissement de poursuivre ses actions sur le bassin de la Loire (assistance aux utilisateurs, participation à l'animation du site www.osiris-inondation.fr) et d'engager plusieurs cycles de formation dont :

- un cycle de formation à Orléans regroupant des communes du Loiret (Dry, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Cyr-en-Val et Gien), d'Indre-et-Loire (Saint-Pierre-des-Corps et Pocé-sur-Cisse) et du Loir-et-Cher (Romorantin) ,

- un cycle de formation à Angers regroupant des communes du Maine-et-Loire (Saumur, Angers, agglomération saumuroise, Soucelles, les Ponts-de-Cé et Murs-Erigné),

- un cycle de formation à Orléans regroupant des communes du Loiret (Combleux, Sandillon, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Saint-Martin-sur-Ocre), de la Nièvre (Nevers) et d'Indre-et-Loire (La Riche).

Parallèlement à ces formations, un nouveau marché de développement du logiciel a permis la diffusion d'une nouvelle version d'OSIRIS-Inondation qui, parmi d'autres évolutions, peut désormais éditer directement le PCS en un format imprimable. Celle-ci a donné lieu à la parution d'une nouvelle plaquette de communication et de présentation du logiciel.

Le renouvellement de la convention signée par l'Etablissement avec l'association Prévention 2000 a permis la réalisation en 2007 de plusieurs actions « Mémo' Risks » destinées à sensibiliser les scolaires au risque inondation, notamment dans des collèges d'Orléans et Moulins.

Enfin on signalera que l'Etablissement a continué à diffuser de l'information sur le risque avec :

- l'administration du site portail inondation www.inondation-loire.fr et la gestion de son contenu,
- la diffusion du guide « le Maire face au risque inondation » et des guides du Ministère de l'Intérieur sur le PCS.

Réalisations de la plateforme Recherche/Données/Information

Trois réunions de travai de cette plate-forme se sont tenues en 2007 (les 23 janvier, 19 avril et 7 septembre), réunissant chacune une cinquantaine de participants.

L'année a par ailleurs été marquée par :

- **l'organisation du 1er Rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires ligériens,**
- **la mise en place du Conseil Scientifique du plan Loire,**
- **l'octroi des premiers soutiens financiers à des travaux de recherche.**

20 juin : Organisation du premier rendez-vous entre la communauté scientifique et les gestionnaires ligériens

L'objectif de cette manifestation organisée par l'Etablissement en partenariat avec l'Etat et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, avec le soutien de l'Union européenne, était d'échanger résultats, expériences et bonnes pratiques afin de participer au développement, au partage et à la valorisation de la connaissance pour faire de la Loire une référence européenne en matière de gestion d'un grand fleuve et de son bassin versant.

Près de 300 scientifiques, techniciens, élus, acteurs socio-économiques, associatifs... sont venus de toute l'Europe pour témoigner de leur intérêt pour les sujets abordés et de leur souhait de favoriser l'adossement aux résultats de la recherche des actions d'aménagement, de développement et de gestion du bassin fluvial de la Loire, à l'échelle de 9 Régions représentant 1/5ème du territoire français.

Au menu de cette journée : adaptation aux impacts du changement climatique du bassin de la Loire - évolution naturelle et anthropique du lit de la Loire et de ses affluents - données au service de la gestion d'un bassin fluvial...

A travers la diversité et la richesse des interventions et des échanges, dont les actes sont disponibles sur le site internet du plan Loire, ce 1er rendez-vous a réussi à démontrer, que cette démonstration publique concrétisait la volonté de développer des interactions entre chercheurs et gestionnaires ligériens et témoignait de l'inscription du bassin de la Loire dans des logiques de coopération renforcée au niveau national, européen, voire international.

C'est dans ce contexte que, l'Etablissement a réalisé en 2007 une enquête sur les besoins des gestionnaires en matière de recherche.

Ses résultats, disponibles sur le site internet, confirment là encore l'intérêt des gestionnaires et de la communauté scientifique à se rapprocher pour des projets communs, sur les 2 thèmes retenus de la géomorphologie et du changement climatique.

>> pour en savoir plus : www.plan-loire.fr

19 septembre : Mise en place du Conseil Scientifique du plan Loire grandeur nature 2007-2013

Le Conseil Scientifique a pour mission de conseiller la conférence des acteurs et le comité de gestion, à leur demande, pour la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007-2013, en particulier celles au titre du volet Recherche/Données/Information.

C'est dans ce contexte que le Conseil, fort de quinze membres et présidé par le Professeur Jean-Paul BRAVARD, pourra formuler un avis sur toute question afférente aux programmes et projets de recherche, de développement technologique et d'innovation.

La conférence des acteurs, le comité de gestion et les pilotes de plates-formes veillent, chacun pour ce qui le concerne, à ce que le Conseil Scientifique reçoive les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique pour les régimes d'inondation et de sécheresse

Initiée en début d'année 2007, cette démarche, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Etablissement Public Loire, fait suite à la proposition du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (désormais MEEDDAT), en fin d'année 2006, de retenir le bassin de la Loire comme site pilote au niveau national. Elle est conduite en lien étroit avec la mise en œuvre du plan Loire grandeur nature 2007-2013.

Cette dernière, qui bénéficie de l'expertise du Conseil Scientifique du plan Loire, s'appuie sur un double dispositif structurant à l'échelle du bassin fluvial (Contrat de projets interrégional et Programme Opérationnel plurirégional Loire). Un groupe de suivi de la démarche a été constitué, comprenant des représentants du MEEDDAT, de l'Etablissement, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de Météo France, d'EDF, du CEMAGREF et de la Zone Atelier Loire (ZAL).

Le phasage prévisionnel de cette démarche sur la période 2007-2013 prévoit un important appel à projets mi-2008, sur la connaissance des vulnérabilités des activités humaines et des milieux par rapport aux effets du changement climatique.

Soutien à l'émergence de projets de recherche et d'acquisitions de données depuis 2007

10 projets de recherche ont été soutenus en 2007, dont un avec maîtrise d'ouvrage «gestionnaire».

Par ailleurs, l'Etablissement a également apporté son soutien à des projets d'acquisitions de données :

- Centre de ressource du patrimoine naturel et des zones humides du bassin de la Loire (Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels),
- Observation et suivi de l'avifaune pour la période de référence 2007 (Ligue pour la Protection des Oiseaux)
- Tableau de bord anguilles du bassin de la Loire (LOGRAMI),
- Suivi de la population de grande alose du bassin de la Loire et l'évolution de l'abondance, en 2007, de l'anguille argentée du bassin de la Loire en fonction des actions anthropiques sur le bassin et contribution à la gestion de l'espèce et de ses habitats dans le cadre du tableau de bord anguille (Association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels du bassin de la Loire et des cours d'eau bretons).

Projet de recherche post doctorale « Ménagement du val de Loire, actions et systèmes d'action » (François BERTRAND / Université François RABELAIS de Tours, CITERES)

Travail post-doctoral sur la modélisation prospective hydrologique et de la qualité de l'eau dans le bassin de la Loire (Vincent BUSTILLO / Université François RABELAIS de Tours / ISTO)

Thèse sur la variabilité de facteurs écophysiologiques contrôlant la régénération de populations naturelles de Peuplier noir en Loire moyenne dans le cadre des modifications climatiques actuelles (Sylvain CHAMAILLARD - Université d'Orléans / Laboratoire de Biologie des ligneux et des Grandes Cultures)

Thèse sur l'évolution des zones humides du haut bassin de la Loire : l'apport de l'étude des diatomées aux diagnostics écologique et hydrologique des tourbières (Sandra DELACHANAL-CHATELARD Université Jean Monnet de Saint-Etienne / CRENAM)

Recherches et études de vestiges archéologiques dans le lit mineur de la Loire (Université de Bourgogne - Annie DUMONT, Ministère de la Culture, Département des recherches archéologiques sub-aquatiques et sous-marines)

Thèse sur le réajustement du lit actif en Loire moyenne, bilan géomorphologique et essai de modélisation numérique du fonctionnement des chenaux secondaires (Fouzi NABET - Université Paris 1 - UMR 8591 / Laboratoire de géographie physique)

Thèse « Géoarchéologie de la vallée du Loir : évolution de la dynamique fluviale tardiglaciaire et holocène, interactions sociétés/ milieux) » (Julienne PIANA / Université d'Angers, CARTA)

Bases scientifiques pour un contrôle des renouées asiatiques invasives (Soraya ROUIFED / Université Claude Bernard Lyon 1 / UMR CNRS 5023)

Contribution interdisciplinaire à la gestion équilibrée de la ressource en eau de l'hydro-sociosystème ligérien amont dans un contexte de changement climatique (ARMINES / Ecole des Mines de Saint-Étienne)

Thèse sur les échanges particulaires entre l'estuaire de la Loire et les eaux côtières adjacentes / IFREMER.

Ouvrages domaniaux et sécurité civile

L'Etablissement s'est chargé en Région Centre en 2007 de la centralisation des fonds de concours à l'Etat des Départements du Cher, du Loiret, du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire pour les programmes 2000-2004 de restauration et de renforcement des levées.

Le montant des dépenses effectuées s'est élevé à 1.414.767 €.

Eau, Espaces, Espèces

La plate-forme Eau/Espaces/Espèces du plan Loire 2007-2013 est pilotée et coordonnée, à l'échelle du bassin de la Loire, par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, associée à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. L'implication de cette Fédération s'inscrit dans la continuité du programme Loire nature, dont elle a assuré la coordination générale entre 1993 et 2006.

Les actions réalisées en 2007, financées par l'Etablissement à hauteur de 118.200 €, ont prolongé celles de ce programme. Elles recoupent deux volets :

- des actions d'animations thématiques : l'objectif étant la préservation de la fonctionnalité des milieux naturels ligériens et des zones humides associées du bassin de la Loire. Il s'agissait de créer les conditions favorables pour renforcer la cohérence, l'échange d'expériences et la mise en œuvre de projets innovants en particulier sur les thématiques prioritaires identifiées comme les têtes de bassin, l'espace de mobilité et les plantes invasives.
- les actions relatives au « centre de ressources du patrimoine naturel et des zones humides du bassin de la Loire » (www.loirenature.org), dont l'objectif est de contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine naturel dans un souci de gestion intégrée et optimisée.

Dans ce registre, l'Etablissement a également apporté son soutien, au titre du volet Recherche/Données/Information, au lancement d'un programme pluri-annuel de suivi et d'observation de l'avifaune, piloté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

L'Etablissement a souhaité en effet en 2007 concentrer ses aides sur les outils d'observation des milieux naturels, afin que ces dernièrs s'intègrent dans sa politique générale de mise à disposition de données.

En complément de ces actions relatives aux milieux naturels en général, l'Etablissement est intervenu comme les années précédentes plus particulièrement en faveur des poissons migrateurs.

Héron cendré ©

Actions en faveur des poissons migrateurs

L'Etablissement a financé l'acquisition d'alevins et de smolts issus de la salmoniculture de Chanteuges (Haute-Loire) qui ont été déversés sur le bassin de la Loire (114.000 € de subvention au SMAT du Haut-Allier).

L'Etablissement a également financé à hauteur de 30.800 € différentes actions 2007 de l'Association LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs) visant à améliorer la connaissance et le suivi des populations de poissons migrateurs sur le bassin de la Loire.

Comptage des poissons grands migrateurs du bassin de la Loire

Espèces / Liste des stations	Saumon	Aloses	Lamproie marine	Anguille	Truite de mer
Châtellerault (86)	10	9 537	41 655	4 701	4
Descartes (37)	60	9 050	51 230	22	4
Châteauponsac (87)	6				
Decize (58)	4	11 990	2		
Vichy (03)	572	241	1	78	2
Poutès (43)	53	0	0	2	

Bilan des effectifs de poissons migrateurs au niveau des stations de comptage du bassin de la Loire - Tous les comptages sur www.logrami.fr

Le suivi du réseau de stations de contrôle du bassin de la Loire permet d'acquérir des données précises sur l'état des populations de poissons migrateurs du bassin, ainsi que sur les flux migratoires. On notera en 2007 le nombre spectaculaire de lamproies sur le bassin de la Loire.

Lamproie marine ©

Suivi des frayères

Les opérations de comptage et de repérage des frayères de poissons grands migrateurs permettent d'avoir un indice sur l'abondance et la répartition géographique des géniteurs au moment de la reproduction.

Rivière	Secteurs	Nbre de nids
Allier	Amont Luc-Langogne	9
	Langogne-Poutés	27
	Poutès-Langeac	44
	Langeac-Brioude	58
	Brioude-Issoire	27
Alagnon		46

Résultats de l'opération de localisation et dénombrement des frayères de saumons sur l'Allier en 2007

Tableau de bord anguille

Depuis 2002, le Tableau de Bord Anguille contribue au développement d'une gestion durable de l'anguille au sein du Bassin Loire. Cet outil vise à une prise de connaissance de l'évolution de la fraction de population et du milieu. Il permet de définir des pistes pour les mesures de gestion à venir et d'évaluer également leurs impacts.

Compte tenu de la situation alarmante de l'anguille et de sa vulnérabilité sur l'ensemble de son aire de répartition dont le bassin de la Loire, il est apparu nécessaire de le poursuivre en 2007. Les objectifs de cette année ont été d'établir une relation constructive entre les différents acteurs et de valoriser les compétences des structures locales et régionales existantes.

>>> pour en savoir plus : www.anguille-loire.com

Une carte en relief du bassin de la Loire

L'Etablissement a confié en 2007 à l'Institut Géographique National la réalisation d'une carte en relief du bassin versant de la Loire.

Le recours à cette technique vise à mettre en évidence, de manière à la fois originale et spontanée, la dynamique fluviale et la diversité physique des territoires qui font la richesse du bassin de la Loire et de ses affluents.

En tant que telle, cette carte a vocation à être utilisée comme outil pédagogique. C'est pourquoi elle a été diffusée en direction des écoles ayant réalisé un projet «Classes Loire», des relais que constituent les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique ainsi que des structures d'éducation à l'environnement du bassin.

Les nombreux courriers et courriels adressés en retour à l'Etablissement ont montré que cette carte répondait bien à son objectif et recueillait un réel succès.

Le montant de la dépense correspondante subventionnée par l'Etat s'est élevé à 50.000 €.

Répartition régionale des dossiers présentés en 2007 par des établissements scolaires du bassin

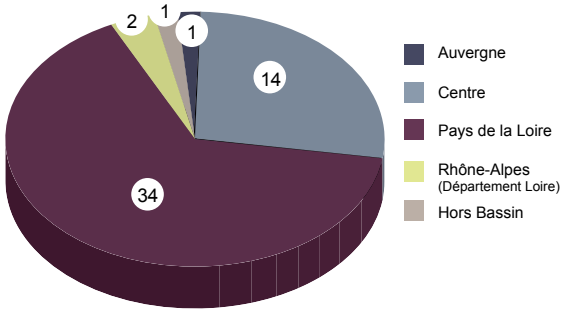

Classes Loire

A l'échelle du bassin, 52 projets ont été soutenus financièrement en 2007. On rappellera que les projets retenus, tout en laissant une liberté pédagogique aux enseignants, avaient comme nouvel objectif, en 2007, d'aborder au moins deux des quatre enjeux prioritaires (inondation, eau-espaces-espèces, patrimoine, connaissance) du plan Loire 2007 – 2013. A ce sujet, il est à noter que 5 projets présentés sur 57 ne réunissaient pas au moins deux de ces enjeux et n'ont pu être subventionnés.

L'évolution du nombre de dossiers traités dans l'année est la suivante :

Date de la commission Tourisme et Culture	Nombre de demandes	Nombre de réponses positives	Montant total décidé	Montant total mandaté
6 février	39	39	17 570,30 €	4 552,44 €
19 octobre	18	13	5 830,10 €	1 683,81 €
Total	57	52	23 400,40 €	6 236,25 €

Au vu de ces demandes et du montant de crédits disponibles, une enveloppe de 5.000 € a été utilisée afin de financer, en partie, l'envoi aux écoles porteuses d'un projet « classes Loire » d'exemplaires de la carte en relief du bassin.

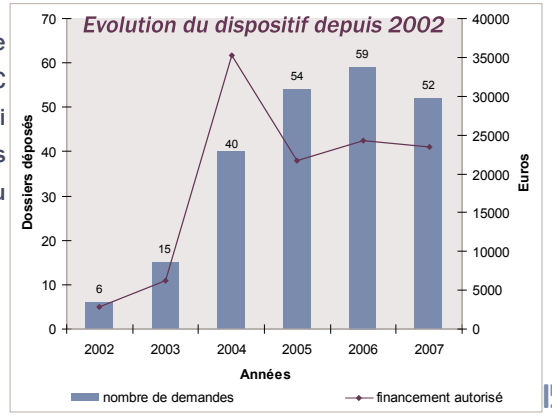

Partenariat avec la Fédération Française de Canoë-Kayak

Une convention de partenariat entre la FFCK et l'Etablissement a été signée le 25 novembre 2006.

Elle vise, dans un double contexte national et ligérien, à développer trois axes d'intervention :

- diagnostiquer,
- produire des outils d'information et former,
- proposer des solutions d'équipement et d'aménagement.

Ces axes se sont déclinés en 2007 autour des objectifs suivants :

- définition d'une méthodologie commune pour conduire un diagnostic et faire l'état des lieux sur la Loire, l'Allier, le Cher et la Sioule. Un test sur cette classification devrait être proposé pour l'été 2008 sur l'Allier.
- lancement de l'état des lieux des points noirs pour la pratique. Il consiste en une étude ciblée des ouvrages (notamment sur le phénomène dit « de rappel »), de l'accidentologie (diagnostics d'accidents) et émet certaines recommandations et préconisations. Une étude plus approfondie a été réalisée en 2007 sur le « seuil mobile de Maine » à Angers.
- formation à destination des Présidents des comités départementaux : un stage de sécurité a été organisé en décembre 2006 sur le phénomène de rappel. Cette session a été reconduite en 2007 à l'occasion d'un « stage sécurité » en partenariat avec le syndicat du Cher canalisé.

Développer le tourisme de pêche

L'Etablissement a fait réaliser une étude sur le tourisme de pêche et ses perspectives de développement à l'échelle du bassin de la Loire et de ses affluents. Ce travail, a été entrepris en janvier 2007 avec l'assistance d'Observation, Développement et Ingénierie Touristiques France (ODIT France).

L'étude a permis de dresser un état des lieux, à l'échelle du bassin versant de la Loire, de la réglementation, du potentiel halieutique, de la demande et plus globalement de la filière touristique.

Un zoom a été fait sur cinq sites représentatifs : Naussac – Langogne (Lozère), Couze – Val d'Allier (Puy-de-Dôme), les 3 Lacs (Creuse), AAPPMA Lancer Club (Indre-et-Loire), et le village pêche de Loué (Sarthe) où les forces et faiblesses ont été mises en avant. Enfin, une proposition de stratégie de développement du tourisme de pêche a été formulée.

Une première présentation publique des principaux résultats de cette étude a été effectuée le 4 octobre dans le cadre de la manifestation d'envergure nationale Pescalis.

Le montant de la dépense correspondante subventionnée par l'Etat s'est élevé à 28.000 €.

>> pour en savoir plus : www.eptb-loire.fr/etudes/index.asp

Actions régionales effectuées dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2007-2013

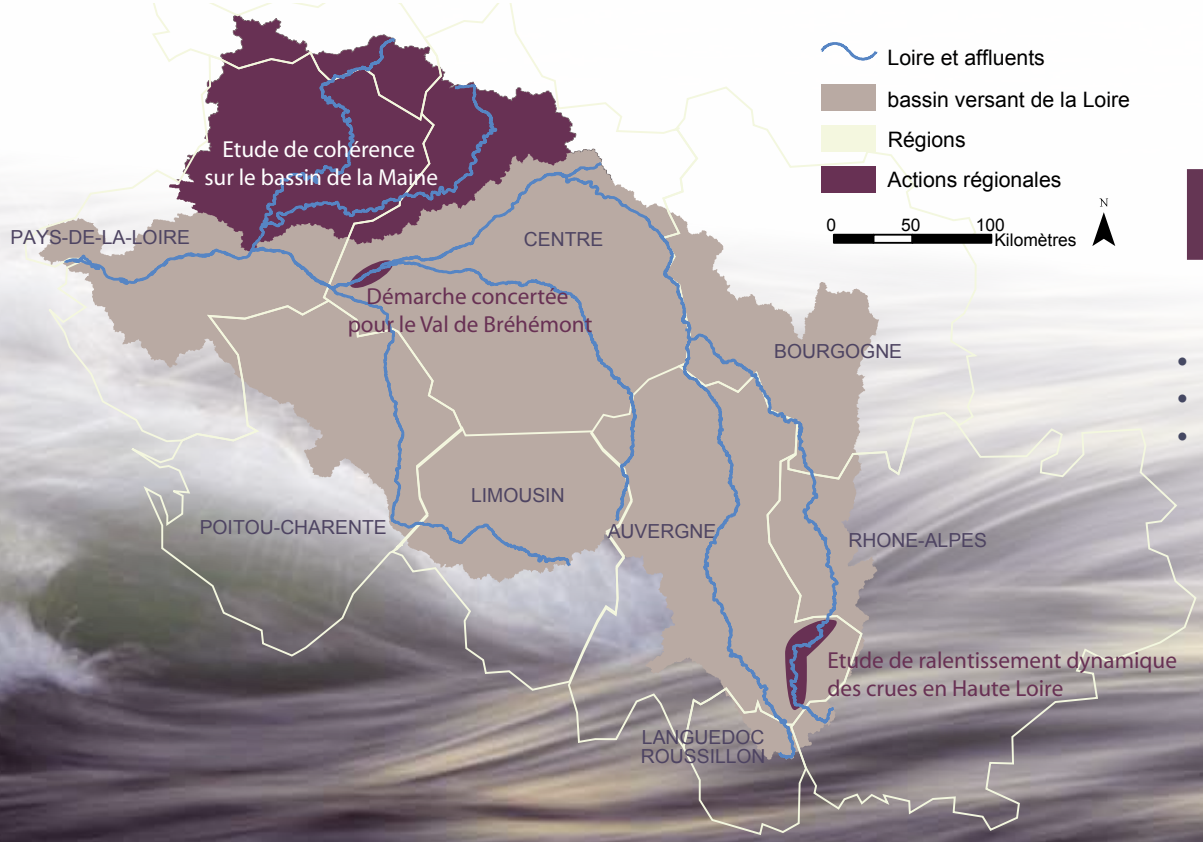

Le détail de ces actions est présenté dans le document annexe. Trois actions exemplaires de l'Etablissement en 2007 sont présentées ci-après :

- la démarche concertée pour le val de Bréhémont en Indre-et-Loire,
- l'étude de cohérence sur le bassin de la Maine,
- l'étude de ralentissement dynamique des crues en Haute-Loire.

Démarche concertée pour le val de Bréhémont en Indre-et-Loire

La démarche de planification concertée menée sur le territoire du Val de Bréhémont depuis le début de l'année 2007 s'inscrit dans le projet européen «Freude am Fluss – Mieux vivre au bord du fleuve».

Animée par l'Etablissement Public Loire, elle a pour objectif de mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour l'organisation et la mise en œuvre de projets permettant de réduire le risque d'inondation, tout en favorisant un développement durable de la plaine alluviale.

Plus de 10 réunions plénières et ateliers de réflexion ont été organisés par l'Etablissement dans le val de Bréhémont au cours de l'année 2007. A l'issue de cette période de travail en commun et de discussions fructueuses, les partenaires de la démarche ont organisé une réunion publique afin d'associer la population du val dans à la réflexion en cours. Cette réunion, qui s'est tenue le 10 décembre 2007 à Lignières-de-Touraine dans une salle comble, a été l'occasion de présenter aux habitants du val et de ses environs un bilan du travail réalisé et de débattre ensemble des perspectives ouvertes par la démarche.

La réflexion globale engagée en 2007 reprendra à l'issue de la période électorale avec une réunion prévue début juillet 2008 avec les anciens et nouveaux élus impliqués dans la démarche.

La Démarche de Planification Concertée se poursuivra par la tenue d'ateliers de réflexion sur l'aménagement hydraulique du val et la mise en place d'un dispositif de pilotage centré sur la communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau. Elle devrait également connaître un prolongement dans le cadre des actions de gestion des inondations en Loire moyenne actuellement en cours de définition en partenariat entre les services de l'Etat, l'Etablissement et les collectivités concernées des Régions Bourgogne, Centre et Pays de la Loire.

>>>pour en savoir plus : www.freudeamfluss.fr

Val de Bréhémont : Réunion publique 10/12/07

Freude am Fluss : Visite de terrain 20/09/07

Freude am Fluss

L'Etablissement a reçu, les 20 et 21 septembre, l'ensemble des partenaires allemands et néerlandais du projet européen « Freude am Fluss » à Orléans à l'occasion de la troisième édition du Festival de Loire.

Durant cette rencontre qui avait pour but de faire le point sur l'avancement du projet, une visite de terrain présentant les projets de l'AggIO (adaptation des logements à l'inondation, parc de Loire, reconstruction du canal d'Orléans) et une conférence sur le thème « Vivre en zone inondable » ont été organisées en partenariat avec les services de l'agglomération et de la ville d'Orléans.

A signaler également la présentation le 29 janvier 2007 du projet Freude am Fluss devant le Comité des Régions à Bruxelles.

Etude de cohérence sur le bassin de la Maine

Malgré le changement durant l'été de la chargée de mission de l'Etablissement implantée à Angers, les activités de l'Etablissement sur ce bassin sont restées soutenues en 2007 :

- **Représentation technique de l'Etablissement dans le bassin de la Maine auprès des Services de l'Etat et des Collectivités,**
- **Restitution de l'étude du risque d'inondation par remontée de nappe sur le bassin de la Maine,**
- **Appui et coordination technique des actions de réduction du risque inondation,**
- **Étude de cohérence du bassin de la Maine.**

Le détail de cette dernière action est présenté ci-contre.

L'Établissement a décidé d'engager fin 2004 une étude de cohérence des projets hydrauliques de réduction du risque inondation du bassin de la Maine. Cette étude complémentaire de celle de la modélisation des Basses Vallées Angevines déjà réalisée par l'Etablissement, s'inscrit dans les actions visant à l'amélioration de la prévention et de la prévision du Plan de Prévention des Inondations du Bassin de la Maine.

Son cahier des charges élaboré en concertation avec les partenaires concernés, a pour objet de permettre de valider ou non, les projets au regard du risque d'aggravation de l'inondation à l'aval, entraînée notamment par une modification éventuelle des concomitances. Elle doit permettre d'analyser les mécanismes de formation et de propagation des crues à l'échelle du bassin versant de la Maine, de simuler les aménagements structurants prévus par le Plan de Prévention des Inondations du Bassin de la Maine, d'analyser leurs incidences sur le mécanisme des crues et de réaliser un outil de simulation évolutif qui pourra être mis à la disposition de toute structure qui le souhaite.

Au cours de l'année 2007, le comité de suivi de l'étude s'est réuni deux fois pour présenter l'avancement de cette étude. Celui-ci rassemble des techniciens de l'Établissement, des services de l'État (DDE et DIREN), du Conseil Régional des Pays de la Loire, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, des Conseils Généraux (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Mayenne, Orne et Sarthe), des Commissions Locales de l'Eau des SAGE du bassin, des principaux maîtres d'ouvrages de projets de protections contre les inondations (SYMBOLI, SMPEI, Le Mans Métropole) et les 5 associations de riverains inondés du bassin de la Maine.

Les premières étapes de l'étude, ainsi que la topographie et la bathymétrie ont été validées et une concertation importante a été effectuée avec les partenaires de l'Établissement.

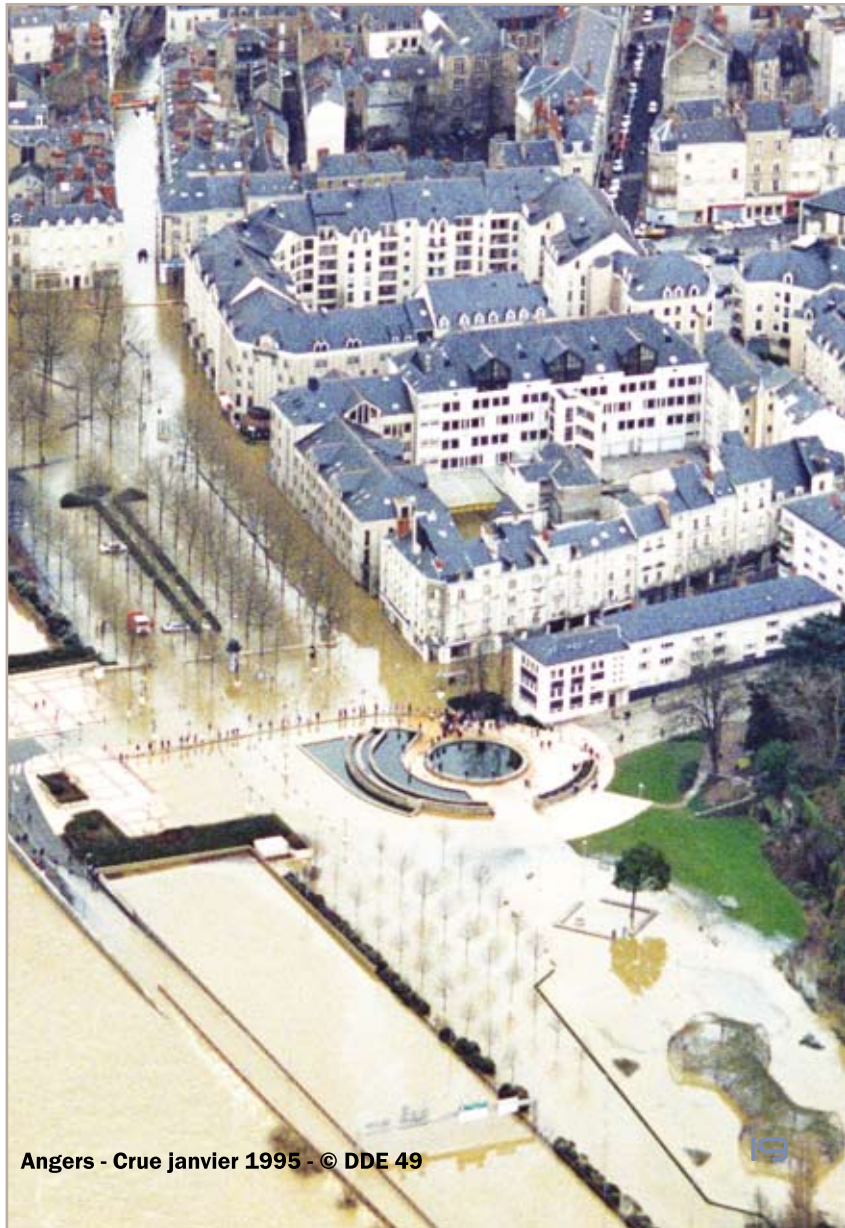

Angers - Crue janvier 1995 - © DDE 49

Etude de ralentissement dynamique des crues en Haute-Loire

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) porté par le Conseil Général de la Haute-Loire, une étude de faisabilité d'ouvrages de ralentissement dynamique a été réalisée par l'Etablissement.

Les résultats de cette étude ont montré que l'effet d'une quarantaine d'ouvrages importants (de 10 à 20 m de haut) situés sur l'amont du bassin et les principaux affluents n'apportait qu'un gain limité sur les crues en Haute-Loire, sauf à réduire considérablement leurs pertuis entraînant un impact relativement fort sur les crues faibles et des conséquences environnementales non négligeables.

Le coût d'un tel programme d'aménagement (3 millions d'euros en moyenne par ouvrage) a été jugé trop élevé par les acteurs locaux, notamment le Conseil Général de la Haute-Loire, pour poursuivre cette action.

Une plaquette de présentation sur cette étude a été réalisée en 2007 et diffusée auprès des élus locaux et des différentes collectivités françaises engagées dans les démarches de ce type.

Ralentissement dynamique des crues de la Loire dans le département de la Haute Loire

Cadre et objectif de l'étude

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations Loire Amont (PAPILA) porté par le Conseil Général de Haute Loire, l'Etablissement Public Loire a réalisé une étude de faisabilité du ralentissement dynamique des crues de la Loire dans le Département de la Haute Loire.

L'étude a eu pour objectifs de préciser l'efficacité hydraulique d'un dispositif de « retenues sèches » réparties sur le bassin versant amont permettant de stocker temporairement les crues très fortes et d'évaluer le montant global des travaux.

Les crues de la Loire en Haute Loire

La Loire en amont du barrage de Grangent draine un bassin versant de 3 850 km².

La région est soumise à deux influences climatiques :

- Les pluies « cévenoles » provoquées par des orages intenses en automne affectant principalement le haut bassin. Elles sont à l'origine des plus fortes crues connues en amont de Grangent.
- Les perturbations océaniques : elles sont à l'origine de crues généralement moins violentes, ayant lieu principalement de janvier à mai.

Les fortes crues de la Loire proviennent principalement :

- Des affluents situés en amont de Goudet qui reçoivent les précipitations les plus intenses (voir carte) ;
- Des affluents de rive droite en aval de Goudet (la Gazelle, la Gagne, la Suissesse, la Lausonne, la Sumène et le Lignon du Velay) qui sont également soumis aux débordements cévenols.

Les affluents de rive gauche (Borne, Arzon, Arsa du nord) contribuent dans une moindre mesure aux pointes de crue.

La propagation des crues est rapide dans les gorges et les vallées étroites du haut bassin qui ne disposent pas de plaines inondables susceptibles de ralentir la crue. Les temps de propagation des crues sont d'environ :

- 4h entre Goudet et Brives, distants de 31 km ;
- 11h entre Brives et Grangent, distants de 99 km.

Débits caractéristiques de la Loire en amont de Grangent

Stations hydrométriques	Superficie drainée (km²)	Débit en m³/s		
		Décennal	Centennal	Depuis 1980
Retournac	62	370	475	
La Borie	129	400		1 080
Goudet	432	800	1 600	1 700
Brives	993	700	1 500	1 900
Bas-en-Basset	2 214	1 000	2 700	3 000

D'après Nikaia SP - « Etude globale de gestion des crues hydrologiques et de restauration environnementale du haut bassin de la Loire », HYDRATEC / B. LEDOUX Consultant / Cabinet GAY / J.R. BELLAVOI, 2002